MINISTÈRE
S AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Luxembourg, le 29 décembre 1967

Vu

Note pour Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères

Objet: Elargissement des Communautés européennes

Diffusion: Direction 1
Direction 2

Le Chargé d'Affaires a.i. de la Grande-Bretagne, M. Ballentyne, a demandé à me voir d'urgence pour me remettre l'aide-mémoire ci-joint. Il traite du même problème que celui qui a fait l'objet de la démarche de l'Ambassadeur britannique à Rome et dont m'a entretenu le 27.12. 1967 le Chargé d'Affaires d'Italie.

M. Brown a été invité à Rome par M. Fanfani pour donner à ce dernier des explications sur l'initiative que la Grande-Bretagne voudrait faire prendre à l'Italie dans cette question.

M. Ballentyne m'a demandé de vous transmettre les remerciements du Gouvernement britannique pour l'appui que vous avez réservé à l'idée d'une éventuelle réunion des Cinq avec l'Angleterre lors d'un récent entretien avec M. Malcolm.

Mon interlocuteur s'est ensuite attaché à m'expliquer que la coopération recherchée entre les Cinq et les Quatre ne visait nullement à créer une rivalité à l'égard du Marché commun mais à établir des liens avec les Communautés et aider les pays candidats à préparer leur adhésion ultérieure.

Au cours de l'entretien j'ai posé à M. Ballentyne plusieurs questions.

1. Quelle est l'appréciation de la Grande-Bretagne quant à la durée pendant laquelle la question de son adhésion restera à l'ordre du jour sans être reprise? Suivant que ce délai serait plus ou moins long, la démarche anglaise pourrait compromettre ses chances.

Mon interlocuteur m'a répondu que la Grande-Bretagne n'a rien à espérer tant que le Général de Gaulle sera au pouvoir.

© ANLux (Archives Nationales Luxembourg) inv.nr. AE-15452
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/Z00671

2. Quelle est la raison pour laquelle l'aide-mémoire ne fait pas état du domaine technologique?

M. Ballentyne m'a déclaré que les termes "industriel collaboration" sont très généraux, mais que probablement la Grande-Bretagne ne voudrait pas se démunir d'un avantage qui constitue pour lui un atout important dans ses futures négociations avec les Six.

3. J'ai finalement demandé à mon interlocuteur s'il ne fallait pas redouter que la France, par une interprétation malveillante des intentions britanniques, dénonçât la volonté du Royaume-Uni de semer la discorde entre les Six.

M. Ballentyne a été d'accord pour dire que son Gouvernement a pleine conscience de ce risque mais que l'opinion publique, profondément humiliée par le nouveau refus français, ne permet pas au Gouvernement de rester sans réaction. Et comme la Grande-Bretagne a choisi l'orientation européenne de préférence à d'autres, il ne peut agir que dans ce sens.

En me quittant, M. Ballentyne m'a encore une fois demandé de réitérer les remerciements de son Gouvernement pour notre attitude bienveillante à son égard.

Nicolas HOMMEL

CONFIDENTIAL

AIDE MEMOIRE

The British Government have been urgently considering the situation arising from the French Government's formal refusal to agree to the opening of negotiations. It is not realistic, in view of the latest French refusal, to think in terms of full membership for Great Britain so long as General de Gaulle remains in control in France. Nevertheless, Her Majesty's Government intend to leave their application for full membership on the table and to maintain as their objective full membership of the European Community. In order that this objective may remain credible in the eyes of public opinion on both sides of the Channel, H.M. Government are convinced that urgent action is now required and have therefore been exploring the possibility of a high level meeting, to be held immediately after the first of January, between the British Government and the five Governments of the Common Market and such other of the three applicants who might desire to attend, in order to study the scope for action to this end.

The British Government's present thinking is that a system of regular consultation and joint action between Britain (and other applicants) and

/the

the Five, or as many of the Five as wish, should be established. One possibility could be the conclusion of a multilateral agreement to consult and to undertake joint action where practicable, allowing flexibility as to membership of each individual project undertaken under the agreement. The areas to be covered in such an arrangement could include foreign affairs, joint weapons development and purchasing, industrial collaboration, and perhaps also relations with the under-developed countries. The aim might be to establish a form of political union between the Five, Britain and the other applicants for membership. This would not in any way be an attempt to establish a rival community. On the contrary, the intention would be to make progress where this is possible now amongst the countries which are prepared to participate, and to take the results achieved into the Community when its enlargement becomes practicable. It is thought that an initiative to this end might most appropriately be taken by the Italian Government; if as Her Majesty's Government believe, there are solid grounds for progress in consultation and perhaps joint action between the Five and the Four, then the sooner the process can be started the better.